

Défense collective des droits

Les organismes de la région demandent l'aide du ministre Dufour

Val d'Or le 03 décembre 2018 – Les groupes de défense collective de droits ont interpellés le Ministre de la Forêt, de la Faune et des parcs et Ministre régional Pierre Dufour aujourd'hui pour le sensibiliser à l'importance de respecter le Cadre de référence du gouvernement dans l'octroi des sommes promises pour le prochain budget.

Rappel des faits

En effet, en décembre 2017 paraissait le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) de M. François Blais. Dans ce plan, de nouvelles sommes ont été annoncées pour permettre aux quelques 312 groupes financés par le FAACA à travers le Québec de prendre une bouffée d'air, ce qui a été salué avec enthousiasme. Cependant, les groupes de défense collective de droits de la région sont inquiets de la perte de leur autonomie liée à la manière dont seront distribuées les nouvelles sommes prévues pour 2019-2020. En effet, un montant de 9,5M\$ a été annoncé dans le PAGIEPS pour des actions spécifiques qui ne figurent pas dans les quatre critères du cadre de référence de la Politique de reconnaissance d'action communautaire. : Les services individuels.

Les groupes demandent le respect de leur autonomie

Bien que plusieurs groupes offrent des services individuels à des personnes qui se présentent pour la première fois dans leur organisme, ce n'est pas là leur mission. *« Pour plusieurs, c'est la porte d'entrée de l'organisme. Les personnes viennent chercher de l'aide, puis elles constatent qu'elles ne sont les seules dans leur situation. C'est comme ça qu'on en arrive à se mobiliser pour la transformation sociale. Les services individuels c'est un moyen et non une fin. »* affirme Bruce Gervais, de l'ALOCAT. La mission des groupes est de faire de la défense collective de droits, en faisant de l'éducation populaire autonome, de l'analyse politique non-partisane, de la mobilisation sociale et des représentations. Les groupes demandent donc au ministre Dufour de faire pression sur le MTESS pour qu'il respecte l'autonomie des groupes et que les sommes promises sont distribuées à la mission globale. *« Tout ce que les groupes demandent, c'est de pouvoir utiliser ces sommes selon leurs besoins. Si c'est pour palier à des coûts engendrés par des services individuels, soit ! Mais si ce n'est pas ça le besoin, il faut que les groupes puissent avoir le choix ! »* lance Adeline Laquerre du RÉPAT.

-30-

Pour informations :

Adeline Laquerre 819-762-3114 cell : 819-290-4509

12 groupes de défense collectives des droits œuvrent en Abitibi-Témiscamingue.

11 sont financés.

1 est en attente depuis plus de cinq ans. (ALOCAT)

- Association de défense des droits sociaux de la Vallée de l'Or (ADDS Val d'Or)
- Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT)
- Association des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT)
- Association de personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue (APHV-AT)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Rouyn-Noranda (AQDR-RN)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Val d'Or (AQDR-VD)
- Chômage Action Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (CA-ATNQ)
- Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (RAPHAT)
- Regroupement d'entraide des personnes assistées sociales de Rouyn-Noranda (REPAS-RN)
- Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT)